

Ber-TRIathlon *SPRINT*

Informations pour votre course du 30 avril

Chèr(e) Athlète,

Nous sommes heureux de vous recevoir prochainement au 4^{ème} Triathlon Sprint de Bertrix. Afin de vous accueillir au mieux et de vous permettre d'effectuer votre course dans les meilleures conditions, voici quelques informations qui vous seront utiles. La Team BATIFER-Triathlon espère que vous passerez une belle journée ce 30 avril et vous souhaite déjà tout le succès sportif attendu.

Avis aux licenciés LBFTD

Si vous recevez ce mail, c'est que vous vous êtes **inscrit** via « njuko » et « transition sport »... **Votre paiement a bien été enregistré. Attention toutefois que cette inscription en tant que « licencié » nécessite qu'en date du 28 avril, vous soyez repris dans le listing officiel de la LBFTD. A défaut de quoi, le supplément officiel de 8 € vous sera demandé lors du retrait de votre dossard.**

Des parkings vous attendent

- ✓ En arrivant à Bertrix nous vous demandons de suivre le fléchage « Batifer Triathlon » et de privilégier les emplacements de **parking** qui vous seront proposés (Parking de l'école du Rosaire, Rue de Bohémont 1 ou parking Barconnier La virée 1) afin de ne pas « engorger » le site du triathlon. **Cette lettre vous servira de laisser-passer.**

Avant le départ

Ouverture du secrétariat : 8h30

Ouverture du parc à vélos : 9h30

- ✓ Un **dossard** et une **puce** électronique vous seront remis au secrétariat qui se situe dans le Club house du stade de football, Rue du Culot. Ceux-ci devront être restitués lors de la reprise de votre vélo à l'issue de votre épreuve.
- ✓ Lors de votre passage au secrétariat vous recevrez **un dossard** (si besoin, possibilité d'acquiescer un élastique au bar en échange d'une « caution » d'un €), **deux étiquettes** : la grande étiquette à apposer sur le câble de votre frein arrière, la petite à mettre sur votre casque côté gauche. Veillez à bien fixer « collant contre collant » la grande étiquette... ce marquage sera essentiel pour la récupération de votre vélo.

LETTAGE
FREDERIC-COULON.BE

ATELIER GRAPHIQUE
| LETTRAGE |
| TEXTILE |
| BRODERIE |



MAISONS
BATIFER
Entreprise de Construction

BATIFER TRIATHLON SAINT-HUBERT





- ✓ Les triathlètes non licenciés devront signer une décharge « médicale » ou fournir un certificat médical datant de moins d'un an.
- ✓ Veillez à vous faire marquer par un membre de l'organisation (au dos de la main droite.)

Natation (750m, 30 longueurs)

- ✓ Vous serez présent au bord du bassin **15min avant votre départ afin d'assister au briefing.**

L'accès à la piscine et au départ natation se fait **UNIQUEMENT** par l'entrée principale du complexe (descendre les escaliers à votre droite). La porte de la baie vitrée, qui donne directement accès au parc à vélos, ne sert qu'aux concurrents en cours de compétition.

- ✓ Chaque athlète se verra attribuer un **bonnet de bain de couleur** différente. Le port de ce bonnet est obligatoire.
- ✓ Vous êtes **responsable du comptage de vos longueurs**. Si vous faites moins de 750m, un officiel vous interdira de sortir de l'eau.
- ✓ Une fois la partie natation terminée, vous devez impérativement **rendre le bonnet** avant la sortie du bassin de natation, sans quoi un officiel vous stoppera.

DEPARTS PAR VAGUES

HORAIRE PREVU EN FONCTION DE VOTRE TEMPS DE REFERENCE

Départ de 20 triathlètes toutes les 20 minutes

[Voir mail séparé](#)

Vélo (20km)

- ✓ Dans le parc à vélos, ne déposez que le strict nécessaire ! **Une zone à l'entrée du parc** est réservée aux effets superflus (attention, l'organisation n'en est pas responsable).
- ✓ Une zone de dépôt (non gardée !) est mise en place dans les gradins de la piscine afin que vous puissiez y déposer les effets que vous avez sur vous avant votre départ « natation » (chaussures, training...). Vous pourrez les récupérer au même endroit. (Sauf pour les vagues d'après 15h : les effets seront « remontés » au Club House.)



ATELIER GRAPHIQUE
| LETTRAGE |
| TEXTILE |
| BRODERIE |



BATI-ER TRIATHLON SAINT-HUBERT





- ✓ Nous vous demandons de respecter scrupuleusement les **portes d'entrée et de sortie du parc à vélos** afin de ne pas perturber le déroulement de la course. Le seul accès pour déposer son vélo et le reprendre se fait par l'accès « dépôt des vélos ».
- ✓ **En aucun cas, ne passez sur les tapis de contrôle en dehors de votre course.** Cela pourrait fausser votre temps ou l'annuler.
- ✓ **Dans le parc à vélo,** nous vous rappelons qu'il est **interdit de rouler à vélo.** Une ligne tracée au sol symbolise l'entrée et la sortie du parc. On y circule à pied, vélo en main. A partir de ce moment, la **jugulaire de votre casque doit être fermée.** Des officiels vous le signaleront en cas d'oubli.
- ✓ Pour la partie **cycliste,** vous devez **porter votre dossard à l'arrière.** Pour la partie **course à pied,** celui-ci doit être **placé devant.**
- ✓ Le **parcours vélo** est composé **d'une boucle** de 19 km. Celui-ci est marqué au sol (**Flèches ORANGES**). Du kilomètre « 1,9 » au km « 2,5 », la route est partiellement endommagée sur ses côtés, les dépassements sont difficiles et risqués. Cette portion de 600 m est fermée à toute circulation, vous pouvez donc emprunter le milieu de la route (celui-ci est tout à fait praticable)... Souriez au-dessus de cette côte ... votre effort sera immortalisé !
- ✓ En dehors de cette zone, le parcours cycliste est ouvert à la circulation, vous êtes donc invité à **respecter le code de la route !**
- ✓ **Le drafting** (= rouler dans les roues pour s'abriter du vent) est **INTERDIT** sur la course ! Des arbitres circulent sur le parcours vélo afin d'appliquer les pénalités qui s'imposeraient.
- ✓ Si un arbitre vous donne une carte jaune, vous devrez effectuer un arrêt d'une minute dans le « **penalty box** » situé à la sortie du parc à vélos, au début de la course à pied. Un officiel vous y attendra. Vous devez vous y présenter SPONTANEMENT... Le non-respect de la pénalité implique une disqualification.

Course à Pied (5km)

- ✓ Le **parcours course à pied** est composé de **deux boucles** de 2,5km. Celui-ci est marqué au sol. (**Flèches VERTES et chaux blanche**).
- ✓ A la sortie du parc à vélos, le parcours de course à pied débute par un « aller-retour » : vous laissez les cônes à





LES MARQUES À PORTER



vosre droite (vous courrez donc à gauche de la route). Ainsi, il y a un « turning point » : veillez à ce que votre dossard soit bien VISIBLE pour les officiels qui vérifieront que vos deux passages ont bien été effectués !

- ✓ Vous passerez à deux reprises sur la piste d'athlétisme. Au « 200 m » : soit vous êtes dans votre 1er tour et vous quittez la piste par la gauche pour enclencher votre 2è tour, soit vous en êtes à votre second tour et vous continuez sur la piste en direction de l'arche d'arrivée.
- ✓ Le kilométrage de la course à pied sera indiqué... pour vous permettre d'accomplir les 5 km prévus. **Un ravitaillement** est prévu sur le parcours course à pied.

Après la course

- ✓ Le ravitaillement d'arrivée se trouve sous les gradins de la piste d'athlétisme.
- ✓ Le **dossard et la puce** seront repris en échange de votre vélo à l'issue de votre course, à la sortie du parc à vélos : pas de dossard et de puce, pas de vélo ! Faute de cela, une somme de 5 € sera exigée pour la perte du dossard et 5€ supplémentaire pour la perte de votre puce. Ce tarif est celui appliqué par la société de chronométrage.

Remise des prix : 17h

Cinq premiers toutes catégories, Trois premiers par catégories

*Résultats et photos se trouveront dès le lendemain sur
www.batifer-triathlon.be*



Avec le directeur de course, **Nico STEENKISTE** et le chef- arbitre, **Christian CLERFAYT**, la **Team BATI-FER-Triathlon** vous souhaite une excellente journée et une performance à la hauteur de vos ambitions.



ATELIER GRAPHIQUE
| LETTRAGE |
| TEXTILE |
| BRODERIE |



BATI-FER TRIATHLON SAINT-HUBERT

